Image not found or type unknown

Placement d'un mineur dans un centre d'accueil

Par **naj94**, le **22/05/2010** à **14:36**

J'ai un ami en detresse qui m'a appelé à l'aide car ne sachant pas ce qui lui arrive.
Je vous joins son message. Si vous pouvez l'aider par vos conseils car il ne comprend pas comment les choses en sont arrivées là.

voici ce qui s'est passé
ma mere et audrey(ma soeur) ont depuis 1998 toujours éssayé de me prendre ma fille en vain.
hier ma fille a séché les cours, et surement prévenu ma soeur.
cette derniere a tel a l'AS du secteur pour dire que ma fille avait peur de rentrer car j'allais la frapper. je ne comprend pas ou elle a inventé cela. il s'en est résulté une procedure d'urgence:
suspiscion de mauvais traitement
signalement au proc
ma fille a été mise en urgence dans un foyer d'accueil
tout celà pendant que j'etais au travail, donc sans pouvoir réagir.
on ne m'a meme pas dit où elle se trouve.
j ai pu trouver par mes propres moyens où ils l'ont mise, mais le centre refuse de me la passer, ou de lui demander de m'appeler
Maison de l'Enfance Le Grand Logis
Activité : protection de la jeunesse : services sociaux, judiciaires
Lieu 01510 SAINT MARTIN DE BAVEL
Merci pour vos conseils! Que dois-je faire pour récupérer ma fille et dans un premier temps, comment puis-je rentrer en contact avec elle pour tout simplement me rassurer qu'elle va bien et pour lui demander des explications?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés